

Présentation de la campagne « Merci de garder Morges propre ! »



Le constat est clair : trop de déchets sont laissés par terre au lieu d'être mis dans les poubelles. Ce phénomène est appelé le «littering». La campagne de communication "MERCi de garder Morges propre !" conçue et organisée par l'Office de la Propreté urbaine de la Ville de Morges, se veut avant tout positive et non-moralisatrice. Elle remercie les personnes qui adoptent le bon geste et elle incite les autres à le faire. Ainsi cette campagne a pour but de faire changer les comportements qui ont pour conséquence le littering ou le jeté sauvage de déchets. Elle est déployée depuis avril 2019 et se poursuivra au moins jusqu'en août 2020. Ceci parallèlement à la mise en œuvre de la LAOC (Loi cantonale sur les amendes d'ordres) dans notre Commune. Cette nouvelle législation permet de verbaliser sur le champ par une amende d'ordre d'un montant maximum de CHF 300.00, une personne qui abandonne ou qui jette par terre des déchets. Toutefois la philosophie de cette campagne est en premier lieu de sensibiliser et de responsabiliser avant de sévir.

Une campagne innovante en plusieurs étapes distinctives qui ciblent divers publics :

En utilisant le message générique de base « **Morges en vaut la peine, alors gardons-la propre et merci pour ça !** », les possibilités de déclinaisons et la mise sur pied de diverses actions spécifiques qui ciblent divers publics ou groupes, donnent incontestablement un caractère innovant et original à cette campagne de communication. A cela s'ajoute qu'en fonction des besoins et situations, son concept est reproductible et adaptable quasiment à l'infini.

Ainsi les diverses étapes qui rythment cette campagne se déclinent comme suit :

- Campagne d'affichage sur tout le territoire de la Ville (Avril 2019). Ceci en mettant en scène diverses « scène du crime » en rapport avec le littering.
- Mise en place d'une signalétique spécifique sur tous les véhicules communaux et habits de travail de certains collaborateurs de la Ville (Dès avril 2019).
- Pose d'une signalétique attractive et incitative sur le mobilier urbain (Dès avril 2019)
- Organisation d'interventions ciblées auprès des fêtards nocturnes, avec notamment la distribution de cendriers de poche et de sacs poubelle (Juin 2019).
- Distributions et mise à disposition de serviettes portant un message incitatif, à tous les établissements qui proposent de la nourriture à l'emporter (Dès juin 2019).
- Organisation d'un concours-photos avec prix et mise sur pied d'une exposition-photos sur des panneaux disséminés le long des Quais au bord du lac. Le thème était de mettre en images la beauté de la Ville. Les participants de ce concours ont été sélectionnés parmi un panel d'artistes locaux. Le but de cette démarche est d'interpeler les passants sur la beauté de la Ville et qu'il est important de la "garder propre !" (Dès septembre 2019).
- Nouvelle campagne d'affichage sur tout le territoire de la Ville (Mai 2020).
- Conception et organisation d'une exposition dans le hall d'expo de l'Hôtel de Ville et qui aura pour thème le littering. Celle-ci devra notamment interpeller et questionner le public sur cette problématique (Juin 2020).
- Contacts réguliers avec les médias et publication régulière de « Posts » sur les réseaux sociaux. A ce jour les retombées médiatiques de cette campagne sont excellentes, avec notamment un sujet en « prime » au 19:30 de la RTS et sur la première page sur le journal gratuit « 20 minutes ».

Un rapport coûts/bénéfice efficace :

Pour l'élaboration de cette campagne, L'Office de la propreté urbaine s'est alloué l'aide d'une agence de communication, notamment pour la création des visuels divers qui la mettent en couleurs et en images. A noter que le budget total pour la mise sur pied de cette opération se monte à CHF 30'000.00. Cette somme reste modeste par rapport à l'impact positif constaté sur le terrain. En outre l'écho rencontré auprès de la population ainsi que de la part des médias est excellent.

Personne de contact : Eric Hostettler / Responsable de l'Office de la Propreté urbaine de la Villes de Morges / eric.hostettler@morges.ch / 021 823 03 20